

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays et n'est pas destiné à être diffusé dans d'autres pays que la France.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 28 MAI 2020

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

Blue Solutions

INITIEE PAR LA SOCIETE

BOLLORÉ

PRESENTEE PAR



BNP PARIBAS

BANQUE PRESENTATRICE ET GARANTE



NATIXIS
BEYOND BANKING

BANQUE PRESENTATRICE

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE BOLLORÉ SE

PRIX DE L'OFFRE :

17 euros par action Blue Solutions

DUREE DE L'OFFRE :

Le calendrier de l'offre sera déterminé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») conformément à son règlement général



Le présent communiqué a été établi par la société Bolloré SE. Il est diffusé en application des dispositions de l'article 231-27, 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 26 mai 2020, apposé le visa n°20-213 sur la note d'information établie par la société Bolloré SE relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Blue Solutions (l'« Offre »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document « Autres informations » relatif aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Bolloré SE a été déposé auprès de l'AMF le 26 mai 2020 et est mis à la disposition du public.

Ce document ainsi que la note d'information sont disponibles sur les sites Internet de Bolloré SE (www.bollore.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Bolloré SE

Odet – 29500 Ergué Gabéric

BNP Paribas

4 rue d'Antin – 75002 Paris

Natixis

47 quai d'Austerlitz – 75013 Paris

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.